

CERTIFICAT DE TRAVAIL

POUR LA MAISON RELAIS

(Année scolaire 2022/ 2023)

i Das Formular „Arbeitsbescheinigung für die Maison Relais“ ist auf unserer Internetseite www.steinfort.lu oder auf Anfrage bei der Gemeindeverwaltung auch auf deutsch  erhältlich.

1) Coordonnées de l'employeur

Nom de la société:

Nom et prénom de la personne ayant le pouvoir de signature:

2) Coordonnées du travailleur

Il est certifié par la présente que Mme / M:

Nom et prénom:

Rue et numéro:

L- Localité:

Matricule: Lieu de naissance:

est engagé(e) en qualité de:

depuis le:

3) Informations concernant l'activité

Il/Elle est engagé(e) dans le cadre d'un contrat à durée:

indéterminé (CDI)

déterminé (CDD), jusqu'au

La tâche actuelle est de heures par semaine.

Il s'agit d'un travail:

irrégulier

régulier (veuillez remplir la grille avec l'horaire de travail ci-dessous)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

Remarques:

Lieu & date:

Signature de la personne ayant le pouvoir de signature:

Cachet de l'entreprise:

Protection des données à caractère personnel

Les informations recueillies dans le présent formulaire sont nécessaires dans le cadre du « Certificat de travail » à joindre à votre « Demande d'inscription de votre enfant à la Maison Relais de Steinfort ». Ces informations à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé qui est nécessaire pour le traitement de votre demande. Le seul destinataire des informations et de vos données personnelles sur ce certificat de travail est la Commune de Steinfort et la Maison Relais de Steinfort, ainsi qu'après introduction de ces données personnelles dans le programme PGI du SIGI (Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique) et le programme du Chèque-Service-Accueil le Ministère de l'Éducation nationale. Elles sont enregistrées dans le système informatique de la Commune et de la Maison Relais, ainsi que dans le programme PGI du SIGI (Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique) et dans le programme du Chèque-Service-Accueil du Ministère de l'Éducation nationale. Vos données sont conservées à la Commune pendant la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités mentionnées ci-dessus et à la Maison Relais pendant la durée de l'inscription de votre enfant à la Maison Relais de Steinfort ou si longtemps que la législation nous oblige de les garder.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous avez le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel détenues sur vous et votre enfant, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à vos données. Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données, le droit de déréférencement de vos données et le droit de contester une décision prise sur base de processus automatisés. De plus, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de la protection des données (CNPD) si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la loi.

Pour exercer l'un de vos droits, ou retirer votre consentement au traitement de vos données, vous pouvez vous adresser par courriel au délégué à la protection des données de la Commune de Steinfort: dpo@steinfort.lu, ou par courrier recommandé à:

DPO - Commune de Steinfort
4, Square Patton
L-8443 Steinfort

En soumettant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles soient traitées dans le cadre du traitement du « Certificat de travail » à joindre à votre « Demande d'inscription de votre enfant à la Maison Relais de Steinfort ».